



01-04/02/2024

Date: 05.02.2024

Time: 12h55

Notification# 09

Document: 3.09

From: The Clerk of the Course  
To: Competitor car#60  
Cc: The Stewards of the Meeting  
The Secretary of the Meeting  
Timekeeping  
All other Competitors

Classic  Legend  Challenger  Youngtimer

**FAITS :**

La Direction de Course reçu une information du Commissaire Chef de Service de la Police Fédérale de la Route (DAH) qui informe du suivant :

« Ce 03/02/24 à 12h45, dans le cadre d'un contrôle radar organisé à la route régional au passage de Hemroulle (PK141), le concurrent conduisant le véhicule Ford blanche et rouge portant le n°60, immatriculé 2DBX289 a été contrôlé par le radar à la vitesse de 57 km/h au lieu des 50 km/h autorisés à l'endroit. »

**DECISION :**

D'accord avec l'article 17 du règlement particulier du Legend Boucles 2024, la Direction de Course décide l'application de la pénalité suivante :

Pénalité de 150 points au concurrent n°60

LE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT